Carte Communale de
SILLY-SUR-NIED

PLAN DE ZONAGE

Echelle : 1/2.000e

Document annexé à la délibération du Conseil Municipal du :

Date de référence : 11 janvier 2011

3

Noëlle VIX-CHARPENTIER Architecte D.P.L.G.
Atelier A4 architecture et urbanisme durables
8, rue du Chanoine Collin - 57 000 METZ
Tél : 03 87 76 02 32 Fax : 03 87 74 82 31
E-mail : nvc@atelier-a4.fr

LEGENDE:

- **A** — Zone constructible (à urbaniser, à l'exception des activités incompatibles avec l'habitat)
- **N** — Zones naturelles où les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception de l'adaptation, la réfection ou l'extension des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles
- Marge de recul des constructions par rapport aux voies classées à grande circulation
- Zone de bruit des voies bruyantes

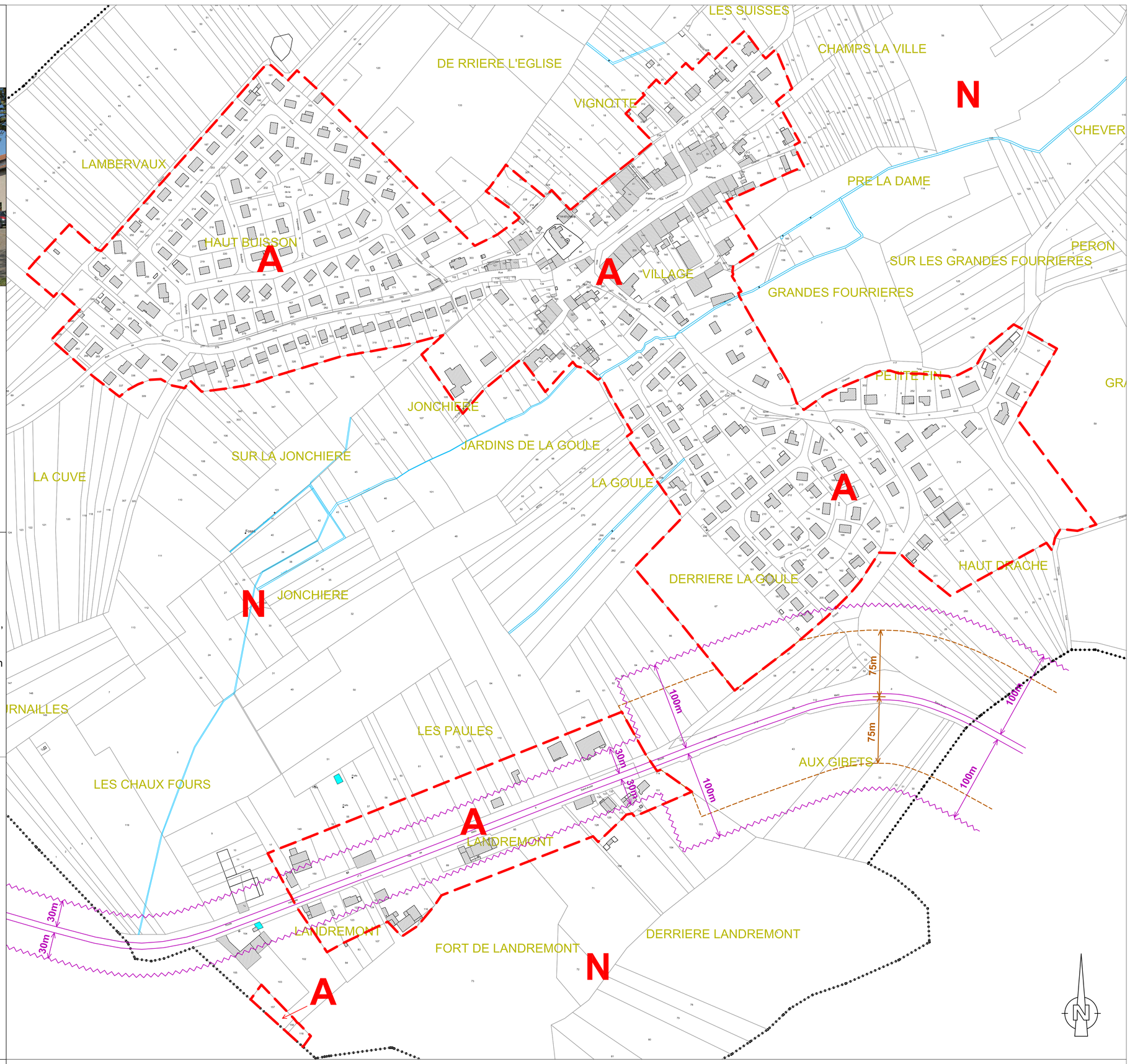

Carte Communale de
SILLY-SUR-NIED

PLAN D'ENSEMBLE

Echelle : 1/5.000e

Document annexé à la délibération du Conseil Municipal du :

Date de référence : 11 janvier 2011

2

Noëlle VIX-CHARPENTIER Architecte D.P.L.G.
Atelier A4 architecture et urbanisme durables
8, rue du Chanoine Collin - 57 000 METZ
Tél : 03 87 76 02 32 Fax : 03 87 74 82 31
E-mail : nvc@atelier-a4.fr

LEGENDE:
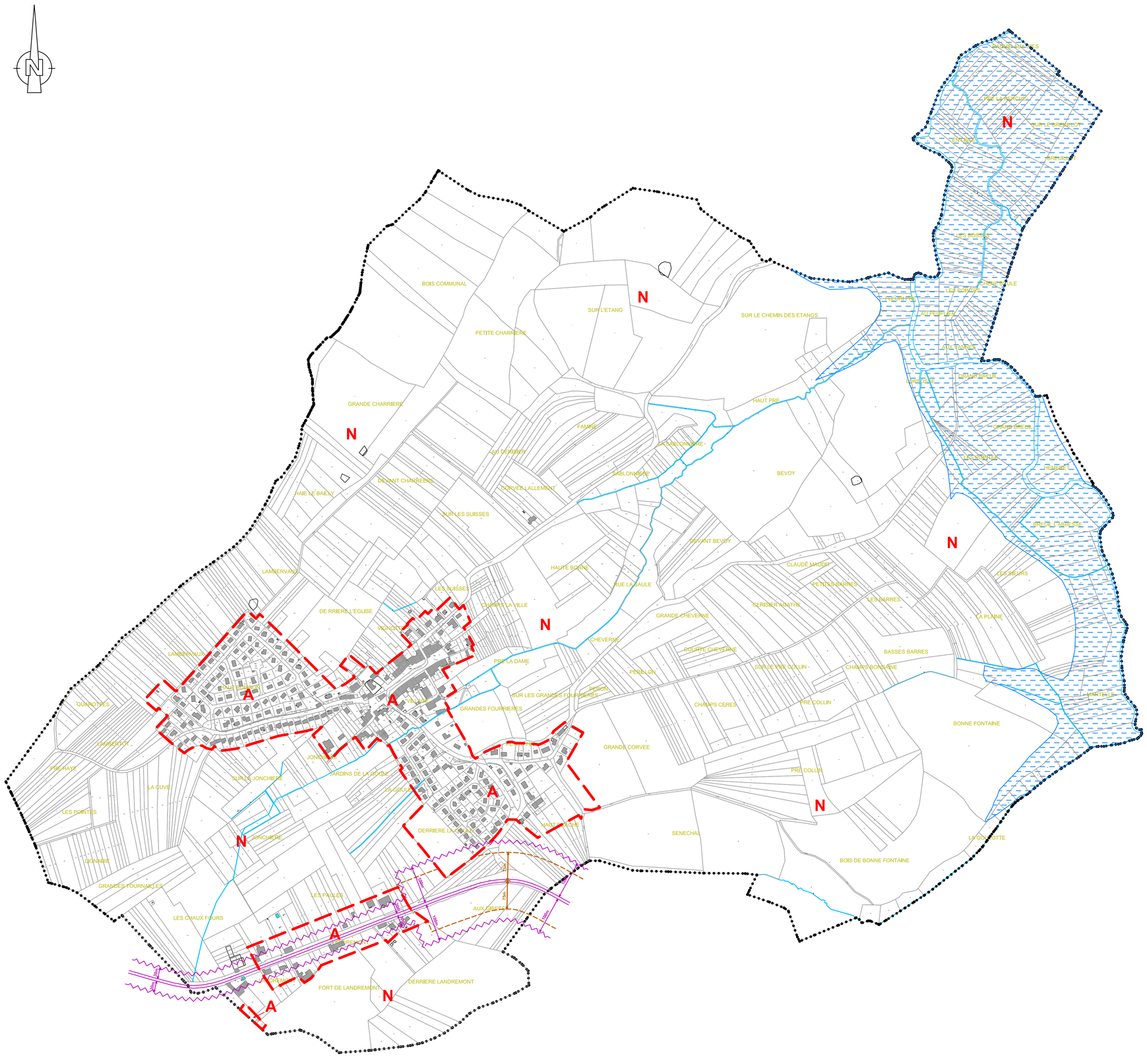
- **A** — Zone constructible (à urbaniser, à l'exception des activités incompatibles avec l'habitat)
- **N** — Zones naturelles où les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception de l'adaptation, la réfection ou l'extension des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles
- Marge de recul des constructions par rapport aux voies classées à grande circulation
- Zone de bruit des voies bruyantes
- Zone inondable (se référer à la "Cartographie des zones inondables de la Nied Française et de la Rotte" établie par la DDAF Moselle en décembre 2005)